|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2** | **0** | **2** | **4** | **ESID-TLN** | **0** | **1** | **7** | **4** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Niveau de classification/protection** | | | | |
| **MD** | **MA** | **MS** | **SF** | **NP** |
|  |  |  |  | **X** |

**ACCORD-CADRE DE TRAVAUX**

**Pouvoir Adjudicateur : Ministère des Armées**

|  |
| --- |
| **Base de défense de Toulon**  **Accord-cadre relatif aux travaux d’entretien des stands et des purges de buttes de tir** |

|  |
| --- |
| Date de l’accord-cadre : *Cette date correspond à la date de réception par le candidat du message de notification de l’accord-cadre émis par envoi électronique via la PLACE.* 💣 en cas de réception de l’AE en 2 temps, date à remplir par l’acheteur en supprimant le texte. |
| Montants :   * Sans montant minimum sur 7 ans. * Montant maximum sur 7 ans : 3 000 000,00 € H.T. |
| N° prestation : 14912💣 à renseigner par l’acheteur |
| N° EJ : *Ce numéro d’EJ est indiqué au candidat dans le message de notification de l’accord-cadre émis par envoi électronique via la PLACE.* 💣 en cas de réception de l’AE en 2 temps, numéro à remplir par l’acheteur en supprimant le texte |
| N° Service Exécutant : **D1076EY083** 💣 à adapter |

|  |
| --- |
| Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande passé selon la procédure adaptée en application des articles L. 2320-1, L. 2323-1 et R. 2323-1 à R. 2323-3, R. 2362-1 à R. 2362-6 et R. 2362-8 du code de la commande publique |

|  |
| --- |
| *Le pouvoir adjudicateur :* **L'Ingénieur Général de 2ème classe Pierre-Jean RONDEAU**, **Directeur du SID Méditerranée** désigné par arrêté ministériel du 22 juin 2007 modifié  *Maître d'œuvre :* **Service d’Infrastructure de la Défense Méditerranée – BCRM TOULON –SID MED- BP 71 - 83800 TOULON CEDEX 9**  *Personne habilitée à donner les renseignements* prévus aux articles R. 2391-28 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique : **Chef de service chargé des dépenses SID- MED/PLN/BED – BCRM TOULON - SID MED- BP 71 - 83800 TOULON CEDEX 9**  *Ordonnateur :* **Directeur du Service d'Infrastructure de la défense Méditerranée – BCRM TOULON -SID MED- BP 71 - 83800 TOULON CEDEX 9**  *Comptable public assignataire des paiements :* **Directeur départemental des finances publiques des Landes – Direction en charge de la gestion publique Division Etat – 23, rue Armand DULAMON – BP 309 – 40011 MONT-DE –MARSAN**  *Correspondant PME/PMI :* **ICD HC Laurent SANCHEZ** |

**Passé avec :** A remplir par le candidat

Indiquer ici le nom de l’entreprise ou des entreprises en cas de groupement

**ARTICLE 1 - CONTRACTANTS[[1]](#footnote-1)**

Je soussigné (nous soussignés),

Monsieur (Nom et prénoms)

- agissant en mon nom personnel

- agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

- ayant son siège social (adresse complète et numéro de téléphone) :

- ayant élu domicile (adresse complète et numéro de téléphone) :

Courriel :

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

me présente (nous présentons)[[2]](#footnote-2):

seul

en groupement solidaire. Le mandataire est : ...................................................................................

en groupement conjoint dont le mandataire est solidaire de l’ensemble du groupement. Le mandataire est : ..................................................................................................................................

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

m'ENGAGE (nous ENGAGEONS) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à réaliser les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation (R.C.).

Je suis une micro, une petite ou une moyenne entreprise ou un artisan au sens de l’article R. 2351-12 du code de la commande publique [[3]](#footnote-3)

Oui ;

Non.

**ARTICLE 2 - PRIX**

**2.1 - Variation des prix**

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.

**2.2 - Rémunération des prestations**

Les montants du présent accord-cadre sont :

Sans montant minimum

Montant maximum : 3 000 000,00 € HT pour une durée de validité de l’accord-cadre de 7 ans.

**2.3 - Rabais "R" propre à chaque commande**

Un rabais sur les prix de la catégorie B du BPU de l’accord-cadre sera consenti par l'entreprise pour des travaux relatifs à une purge totale, dans les conditions figurant au tableau ci-dessous.

**Vérifier la cohérence avec le R.C. article 4.1**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Montant des prix de la catégorie B hors TVA | Rabais | |
| Rabais pour purge totale | R1 = ……….(1) | |
| (1) Valeur en % à proposer par l'entreprise dans sa réponse | |

**2.4 - Sous-traitance**

Le titulaire peut sous-traiter l’exécution de certaines prestations.

**2.4.1 Déclaration des sous-traitants**

La déclaration de sous-traitance (formulaire DC4) fournie avec le présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque déclaration de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque déclaration de sous-traitance (formulaire DC4) constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification de l’accord-cadre; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Cf. : modèle de DC4 spécifique du SID joint à la consultation.

**2.4.2 Responsables physiques de la vérification et de la signature des actes de sous-traitance**

Dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation des actes de sous-traitance, la personne physique responsable de la gestion, la vérification et la signature de ses actes pour le titulaire est :

Nom Prénom

Fonction

N° téléphone : N° mobile :

Adresse électronique :

En cas d’absence du responsable, sa suppléance est assurée par :

Nom Prénom

Fonction

N° téléphone : N° mobile :

Adresse électronique :

## 2.5 – Nantissement

Le nantissement éventuel par le titulaire se fera dans les conditions prévues aux articles R. 2391-28 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

**ARTICLE 3 – DUREE**

**3.1 - Durée de validité de l’accord-cadre**

La durée de l’accord-cadre, c'est-à-dire la période pendant laquelle peuvent être émis des bons de commande, est d’un (1) an à compter de sa notification. Cette durée est indépendante des délais d'exécution des bons de commande.

L’accord-cadre pourra être reconduit au maximum six (6) fois sans que la durée totale de l’accord-cadre ne puisse excéder sept (7) ans. Chaque reconduction sera tacite. Le pouvoir adjudicateur pourra faire part de sa décision de ne pas le reconduire au moins trois (3) mois avant la fin de la période en cours.

**3.2 – Période de préparation - Délais d'exécution des bons de commande**

L’accord-cadre comprend une période de préparation d’une durée de deux (2) mois à compter de la notification de l’accord-cadre.

Les travaux relatifs à la purge partielle du stand de tir du Canier feront l’objet d’un bon de commande dès la notification de l’accord-cadre. La période de préparation de ces travaux se fera en parallèle de la période de préparation de l’accord-cadre. Ces travaux s’exécuteront impérativement entre le 1er et le 31 août 2025.

Les délais d’exécution des travaux seront indiqués dans chaque bon de commande.

Les bons de commande sont émis pendant la durée de validité de l’accord-cadre et se poursuivront jusqu'à leur complète exécution sans toutefois pouvoir dépasser de plus de 4 mois la date de fin de validité de l’accord-cadre.

**ARTICLE 4 – PAIEMENTS**

**4.1 – Avance**

Les bons de commande entrant dans les conditions de montant et de délai fixées à l’article 2.2.1 du CCAP pourront donner lieu à versement de l’avance, sauf indication contraire ci-dessous.

le titulaire refuse(nt) de percevoir l'avance prévue à l'article 2.2 du C.C.A.P :

à cocher par le(s) candidat(s) en cas de refus de l’avance

**4.2 – Règlement des comptes**

Les modalités de règlement des comptes de l’accord-cadre sont spécifiées à l’article 2 du CCAP.

**Cas du paiement à un compte unique** 💣 candidat seul ou groupement solidaire sauf dans le cas de marché soumis CCAG/FCS

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du compte suivant.

En cas de groupement solidaire, en l’absence de compte commun, il y a lieu de produire l’autorisation du co-traitant de payer au compte du mandataire. 💣 obligation de compte commun dans le cas d’accord-cadre soumis CCAG/FCS – à supprimer si les groupements solidaires ne sont pas autorisés.

|  |
| --- |
| **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal** |

**Cas du paiement à des comptes séparés en cas d'entrepreneurs groupés**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation de l'entreprise | Désignation du compte à créditer | Répartition des paiements |
|  | Compte n° 1 | La répartition des paiements sera indiquée dans chaque bon de commende |
|  | Compte n° 2 | La répartition des paiements sera indiquée dans chaque bon de commende |

**Compte n° 1**

|  |
| --- |
| **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal** |

**Compte n° 2**

|  |
| --- |
| **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal** |

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement, en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les DC4.

**ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS**

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, ou de sa mise en régie à

- mes (nos) torts exclusifs, ne pas faire l'objet

- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle (le groupement d'intérêt économique pour lequel) j'interviens ne fait pas l'objet

d'une interdiction de concourir, au sens des articles L. 2341-1 à 2341-5 du code de la commande publique.

Je m’engage (nous engageons) à faire réaliser la mission par du personnel qualifié, compétent, ayant reçu préalablement la formation réglementaire, disposant des habilitations requises et en situation régulière vis-à-vis de la réglementation contre le travail clandestin y compris si ce personnel appartient à une entreprise sous-traitante.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 3243-1, L 3243-2, L 3243-4 et L 1221-10, L 1221-13 et L 1221-15 du code du travail ou des règles équivalentes en vigueur dans les pays où ils sont rattachés.

J’atteste (nous attestons) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 1146-1,L 8221-1, L 8221-2, L 8221-3 et L 8221-5, L 8251-1, L 8231-1, L 8241-1 et L 8241-2 du code du travail.

J’atteste (nous attestons) avoir au 31 décembre de l’année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l’obligation de négociation prévue à l’article L 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

Je déclare (nous déclarons) sur l’honneur avoir satisfait aux obligations fixées par les articles D 8222-5, D 8222-7 et D 8222-8 du code du travail et m’engage (nous engageons) à produire les documents s’y rapportant si le présent accord-cadre m’ (nous) est attribué, ainsi que la liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail et à indiquer, pour un candidat étranger uniquement, l’intention de détacher des travailleurs en France dans le cadre de l’exécution du présent accord-cadre.

En cas d’inexactitude des renseignements fournis au titre des articles R. 2343-3 à R.2343-10 du code de la commande publique, l’accord-cadre sera résilié aux frais et risques du titulaire. Les excédents de la dépense résultant de la mise en régie ou de la passation d’un autre marché seront prélevés sur les sommes qui peuvent être dues à l’entrepreneur, sans préjudice des droits à exercer contre lui en cas d’insuffisance. Les diminutions éventuelles de dépenses restent acquises au pouvoir adjudicateur.

Je m’engage (nous nous engageons) à mettre en œuvre toute les mesures au titre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données, règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données essentielles).

J'atteste (nous attestons) également avoir pris connaissance des dispositions qui figurent dans l’arrêté du 19 mai 2020 relatif aux modalités d’application des règles relatives aux interventions d’entreprises extérieures et aux opérations de bâtiment et de génie civil dans un organisme du ministère de la défense et m'engage (nous engageons) à m'y (nous y) conformer.

**Visas**

Signature(s) du (des) candidat(s) ***(non obligatoire au moment du dépôt de l’offre, mais exigée en cas d’attribution de l’accord-cadre)***

**Visas**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Toulon, le

L’Ingénieur Général de 2ème classe Pierre-Jean RONDEAU

Directeur

**ANNEXE AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT**

cadres à utiliser par les candidats pour compléter l'article 1 – Contractant en cas de groupement.

Monsieur (Nom et prénoms)

- agissant en mon nom personnel

- agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

- ayant son siège social (adresse complète et numéro de téléphone) :

- ayant élu domicile (adresse complète et numéro de téléphone) :

Courriel :

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

et:

Monsieur (Nom et prénoms)

- agissant en mon nom personnel

- agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

- ayant son siège social (adresse complète et numéro de téléphone) :

- ayant élu domicile (adresse complète et numéro de téléphone) :

Courriel :

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

**ANNEXE A L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**Répartition des prestations en cas de groupement conjoint**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Co-traitant chargé de l’exécution des prestations** | **Prestations** | **Montant des travaux en euros** |
| **Hors TVA** |
|  | catégorie ... |  |
| catégorie ... |  |
| Total co-traitant |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Co-traitant chargé de l’exécution des prestations** | **Prestations** | **Montant des travaux en euros** |
| **Hors TVA** |
|  | catégorie ... |  |
| catégorie ... |  |
| Total co-traitant |  |

1. Voir annexe au cadre d'engagement, pour compléter cet article en cas de groupement [↑](#footnote-ref-1)
2. A préciser par le candidat [↑](#footnote-ref-2)
3. A préciser par le candidat [↑](#footnote-ref-3)